

PRÉFACES



Edith Cresson

Commissaire européen, chargée de l'éducation,
de la formation, de la jeunesse et de la recherche.
Ancien Premier ministre.

Le développement des nouvelles technologies de l'information nous fait entrer dans une nouvelle ère de la révolution industrielle. Ces instruments sont en train ou vont transformer les conditions de travail, la vie quotidienne, mais aussi les possibilités de formation et d'accès à la culture. Ils créent de nouveaux services, de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois : ce qui se passe aux États-Unis montre la part qu'ils prennent dans la croissance et dans la dynamisation du marché du travail.

L'Europe a pris un retard dans ce domaine. Elle représente 41 % du marché mondial des services électroniques et informatiques, et seulement 16 % de la production de ces services. Ce n'est pas qu'elle manque des créateurs et de l'ensemble des connaissances des ressources humaines lui permettant de jouer le rôle qui devrait être le sien dans ce domaine, bien au contraire : le concept d'Internet n'est-il pas né en Europe ? Mais l'Europe a du mal à exploiter ce qu'elle invente, à traduire en produits ou en services son excellence scientifique et technique. Elle souffre encore de divers handicaps : la fragmentation linguistique et commerciale de son marché, l'insuffisance du capital-risque consacré au soutien, à l'innovation et aux entreprises naissantes, le coût élevé de la protection de la propriété intellectuelle. Elle subit également les conséquences de réticences culturelles fortes qui marquent encore les foyers comme les administrations.

C'est à l'échelle européenne qu'il faut penser le développement de ces nouvelles techniques, et tout particulièrement du multimédia. L'Europe est le niveau pertinent pour atteindre le seuil critique nécessaire, grâce à la coopération entre chercheurs, entrepreneurs et différents utilisateurs de différents pays de l'Union.

L'enjeu est économique : mais pas seulement. Il est tout autant éducatif et culturel. L'Europe n'a pas que des intérêts à défendre, elle a un modèle social et une civilisation à préserver. Si elle ne se donne pas les moyens de produire et donc de maîtriser le contenu du multimédia, dans le domaine éducatif notamment, elle en sera réduite à utiliser des documents conçus suivant d'autres principes et d'autres repères que les siens, avec la menace que cela représente pour son identité.

C'est pourquoi l'Union européenne soutient très activement le développement d'une production communautaire du multimédia. Comme les produits, les acteurs impliqués dans ce processus sont divers, ces aides sont également diverses. Il était donc très utile de les rassembler. Pour mieux les faire connaître à tous ceux qui ne sont pas nécessairement familiarisés avec les programmes et les procédures communautaires : ce que fait cet ouvrage avec une grande précision et un souci méritoire d'exhaustivité. Cette entreprise rejoint le souci qui est celui de la Commission : rendre lisible l'action communautaire et en ouvrir l'accès, dans la plus complète transparence, à tous ceux qu'elle concerne. C'est ainsi que l'Union européenne se montre fidèle aux finalités qui sont les siennes : le soutien à la compétitivité de l'Europe et à l'emploi, au service des citoyens européens.